

Décharge 2008: Agence européenne pour la reconstruction

2009/2112(DEC) - 23/07/2009 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Agence européenne pour la reconstruction (ERA) pour l'exercice 2008.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'Agence pour l'exercice 2008. Il indique que le budget définitif de l'AER s'est élevé à 236,5 millions EUR (contre 250,2 millions EUR en 2007).

En termes d'effectifs, la Fondation dont le siège est situé à Thessalonique (Grèce) compte officiellement 93 postes dont 61 effectivement pourvus + 32 agents locaux et 19 contractuels, soit 112 postes effectifs assumant des tâches opérationnelles ou administratives.

À noter que l'Agence a cessé toute activité le 31 décembre 2008, après avoir transféré l'ensemble des programmes CARDS à la Commission.

En 2008, les principales activités de l'Agence dans les pays suivants, ont porté sur :

KOSOVO:

- aide au retour par des projets multisectoriels en vue de l'autonomisation des communautés roms et aide au développement socio-économique des minorités;
- soutien à la société civile et aux médias;
- soutien institutionnel et politique aux ministères de la justice et de l'intérieur;
- renforcement des organismes chargés de la gestion des frontières et construction de postes-frontières;
- renforcement des capacités de l'Agence pour l'intégration européenne;
- aide à la décentralisation;
- élaboration de la législation sur les marchés publics et stratégie d'audit interne;
- aide au ministère du commerce et de l'industrie en matière de développement des PME, de promotion des investissements, de métrologie, et aide directe aux petites entreprises faisant partie des groupes de population marginalisés;
- aide à l'Office statistique du Kosovo;
- aide au ministère de l'agriculture;
- gestion durable des forêts;
- élevage de bétail;
- mise au point de systèmes de contrôle en matière de sécurité alimentaire;
- appui au secteur de l'énergie, y compris au réseau de transmission, appui à la compagnie électrique du Kosovo, appui à l'office de régulation de l'énergie, aide à l'approvisionnement en charbon, perception des recettes et actions en faveur de l'environnement dans les mines de charbon;
- mises à niveau environnementales, y compris appui aux sociétés de traitement des déchets et de distribution d'eau et construction d'une station d'épuration des eaux;
- programme de formation professionnelle;
- appui au secteur des transports, avec une planification et une stratégie en matière de transports multimodaux.

SERBIE:

- élaboration de projets de lois dans le cadre de la réforme de l'administration publique;
- fourniture d'équipement à la police des frontières;
- appui à des centres de détention pour mineurs;
- introduction des paiements par capitation dans les établissements publics de soins de santé primaires;
- aide à la privatisation;
- aide aux entreprises en matière de formation;
- soutien aux opérations d'emprunt auprès de la BEI destinées au secteur de l'éducation;
- programmes de développement économique en faveur des municipalités les plus pauvres;
- modernisation des infrastructures et des installations au point de franchissement de la frontière à Presevo;
- rénovation d'infrastructures municipales;
- réforme de l'institut de statistique;
- mesures visant à faciliter les investissements directs étrangers;
- soutien aux groupes vulnérables, comprenant les réfugiés et les personnes déplacées;
- rénovation et modernisation du réseau de chauffage urbain;
- installation d'un nouveau système de transport et d'évacuation des cendres pour la centrale thermique de Nikola Tesla B.

MONTÉNÉGRO:

- aide aux réfugiés et intégration des personnes déplacées à l'intérieur;
- renforcement de la gestion environnementale au moyen d'une réforme législative et de la rénovation des stations d'épuration des eaux usées à Podgorica et dans les villes côtières;
- modernisation des infrastructures routières dans les zones côtières;
- aide à la réforme de l'administration publique;
- dégroupage/restructuration des entreprises publiques d'électricité et stratégie en matière d'efficacité énergétique;
- fourniture aux entreprises d'une expertise en matière de gestion;
- réforme de la police;
- réforme des prisons;
- création d'un système d'identification et d'enregistrement des animaux;
- gestion des ressources halieutiques;
- aide aux réformes favorisant l'intégration sociale, moyennant un soutien aux organisations de la société civile.

Ancienne République yougoslave de MACÉDOINE:

- soutien, dans le cadre du jumelage, à la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et la criminalité organisée, ainsi qu'en ce qui concerne les statistiques, la qualité de l'air et le contrôle financier;
- achèvement de la mise en place d'un système national d'identification des animaux;
- stimulation de la performance des PME et création du fonds de développement des ressources humaines;
- aide aux organisations de la société civile et aux municipalités pour promouvoir le développement économique transfrontalier avec les États membres de l'UE;
- aides à l'élimination des zones industrielles dangereuses, à la gestion des eaux usées urbaines et à la gestion des déchets présentant un risque pour la santé;
- construction du siège administratif de l'association des municipalités;
- aide à la programmation de l'instrument d'aide de préadhésion et de ses appels d'offres;
- aide à la mise en œuvre de normes professionnelles dans les administrations pénitentiaires;
- élaboration d'une stratégie nationale en matière de transports.

À noter que la publication complète des comptes de l'AER figure à l'adresse suivante :

<http://eca.europa.eu>